Une orientation fondamentale

En lisant ces pages, plusieurs se sont sans doute posé la question du lien entre les charismes qui servent à la construction de l'Église et la vie religieuse, orientée vers la mission. Il n'est pas possible de faire ici l'historique de cette question; mais un tel historique montrerait comment l'union de ces charismes et de la vie religieuse a dépendu du contexte de chrétienté dont on a parlé plus haut et de la théologie qui le sous-tendait. On ne peut, non plus, faire abstraction de la situation actuelle et des raisons qu'ont beaucoup de religieux (dont l'auteur) d'exercer une fonction pastorale. Ceci dit, il faut pourtant reconnaître que, suivant les perspectives développées dans le présent article, il y a entre le charisme de la construction de l'Église et celui de la vie religieuse une différence d'orientation qui devrait devenir de plus en plus évidente. L'un vise la construction de la communauté, l'autre, la solidarisation avec les pauvres du monde. L'un se consacre totalement au service des chrétiens, l'autre, au service des pauvres d'une société non croyante. L'un vit en dedans, l'autre, en dehors. Évidemment de multiples arrangements sont possibles. Et il est clair que beaucoup de religieux et religieuses sont et seront intéressés à consacrer une part importante de leur temps au service interne de leur Église. Mais la question qui est ici traitée n'a pas en vue les aménagements concrets ni les individus comme tels. Il est question de la vie religieuse dans son orientation fondamentale, et donc de la mission précise que l'Église est en droit de lui voir remplir. À une époque où les communautés religieuses sont à réévaluer leurs engagements, il est suprêmement important qu'elles le fassent avec une conscience claire de leur tâche et en fonction de la problématique nouvelle créée par le passage de la situation de chrétienté à celle de petits îlots de croyants dispersés dans le monde.

Il est d'autant plus impérieux, pour la vie religieuse, de se redéfinir, qu'à l'heure actuelle, dans l'Église, un grand appel est lancé aux religieuses en particulier. La pénurie de prêtres a créé un grand vide et on a de plus en plus recours à des religieuses pour le combler. Combien qui ne sont déjà curés, vicaires, aumôniers d'hôpital, etc. Lié au réexamen en profondeur de la place de la femme dans l'Église, il y a là un phénomène qui mérite réflexion.

La religieuse dans l'Église

Il me semble que, tant au niveau des communautés religieuses féminines qu'à celui des religieuses, il faut examiner la question de la place de la femme dans l'Église du point de vue de la vie religieuse et du bien de l'Église. Encore une fois, si la ligne de fond du présent article a quelque pertinence, l'avenir de la vie religieuse repose sur la prise en charge de sa mission. Celle-ci étant tournée vers les pauvres du monde, il faut laisser à d'autres l'exercice des charismes de service de la communauté chrétienne[7]. Ceci vaut aussi bien des religieux que des religieuses.

La plupart des fonctions de suppléance exercées présentement par des religieuses pourraient l'être, par exemple, par des femmes mariées qui ont élevé leur famille et aimeraient consacrer du temps à la communauté chrétienne. Pourquoi ne fait-on presque pas appel à elles?

Si les religieuses se veulent solidaires de leurs soeurs, elles vont lutter à leurs côtés et pour elles, en leur laissant la place dans l'Église. Si elles ont en vue une Église qui rend possible l'exercice de leur misson de religieuses, elles seront extrêmement réticentes à entrer dans la logique du pouvoir[8]. Si elles acceptent facilement de se faire reconnaître par en haut, elles auront monté un échelon dans la hiérarchie. Elles auront reçu un pouvoir. Elles auront été coupées de leurs soeurs dans la foi. Et l'Église populaire, fondée sur le service et la reconnaissance mutuelle, verra sa construction retardée de quelques décennies.

S'il y a une évidence dans tout cela, c'est bien celle-ci. **Le visage de l'Église de demain dépend largement des choix des religieuses d'aujourd'hui.** Les hommes font trop partie du système actuel pour qu'on puisse attendre d'eux quelque changement fondamental que ce soit.

Les temps que nous vivons ont beaucoup de ressemblances avec ceux des débuts de la foi. Il est clair dans le Nouveau Testament, par exemple, que l'Église est faite pour la mission et que c'est la mission qui a fait l'Église. Il devrait être aussi clair que si les religieux et religieuses, par leurs options radicales, sont fidèles à redire à l'Église le sens de sa mission, celle-ci ne sera plus telle qu'elle est maintenant. Dans plusieurs parties du monde, beaucoup sont inquiets de voir les options qui se prennent dans les communautés religieuses. Et à juste titre. Ils en devinent les conséquences. "Nous ne pouvons certes pas, quant à nous, taire ce que nous avons vu et entendu" (Ac 4, 20).

1. Réalisé par Diane Létourneau, produit à Montréal par les Productions Prisma, 1978.
2. *Directives de base sur les rapports entre les évêques et les religieux dans l'Église.* Sacrée Congrégation pour les Évêques et Sacrée Congrégation pour les Religieux et les Instituts séculiers. Collection "L'Église aux Quatre Vents". Montréal, Fides, 1979. Mgr Paul Grégoire, *Lettre aux religieux et religieuses du Diocèse de Montréal.* Service de Presse, Archevêché de Montréal, 20 juin 1979.
3. Le Devoir, samedi 3 novembre 1979, p. 20.
4. *Mutatis mutandis,* les pages qui suivent vaudraient aussi pour les Instituts séculiers.
5. "Le scénario de l'espérance évangélique", *Relations* 38/438 (juin 1978), 175-184; "Le Dieu des pauvres", *Relations* 38/443 (décembre 1978), 328-333; "En vue de l'Église populaire", *Relations* 39/451 (septembre 1979), 238-242.
6. Compte tenu de l'état actuel des choses, cette affirmation demande évidemment à être nuancée. Sous plusieurs aspects, la société québécoise peut encore être dite chrétienne. Toutes les nuances de la foi ou de la croyance y sont représentées. Mais la ligne d'évolution qui va d'une situation de chrétienté à celle de communautés chrétiennes minoritaires est déjà claire. Chacun n'a qu'à examiner sa famille ou son groupe d'amis pour s'en faire une idée.
7. Il est ici question du long terme et des communautés religieuses en général.
8. En parlant ainsi du pouvoir, on ne met en doute ni sa légitimité présente ni les intentions et la sainteté de ceux qui l'exercent.

Une interview de Huguette Lapointe-Roy

PAUVRETÉ ET ASSISTANCE SOCIALE AU XIXe s.

L'Église n'a pas toujours été "absente" au Québec et l'évangile a déjà été vécu chez nous dans l'héroisme et la simplicité.

Parce que notre génération a vu l'État prendre en charge de nombreux services assumés jusque-là par le clergé et les communautés religieuses, sans que prêtres et religieux osent ou sachent inventer de nouvelles formes de service et de témoignage mieux accordées aux besoins de notre société, nous avons peine à imaginer l'élan et le sens social qui avaient inspiré des *oeuvres devenues* pour nous *institutions.* Le désarroi de certains religieux qui ne cherchent plus à donner d'autre sens à leur vie que l'excellence professionnelle d'un travail où ils se résignent à *faire carrière* contraste fort avec l'esprit d'initiative, le dévouement et la mobilité de ceux et celles qui ont implanté ici leur congrégation. Pour secouer notre morosité et notre timidité, l'histoire sociale du dix-neuvième siècle nous offre la thérapie tonifiante d'un retour aux sources.

Il ne s'agit pas ici d'idéaliser la figure des "fondateurs", ni non plus de s'abandonner avec nostalgie au souvenir d'une "chrétienté" — d'ailleurs beaucoup moins frileuse et enrégimentée que celle que nous voyons disparaître —; cet exercice de mémoire doit nous inciter, au contraire, à réviser nos engagements et à retrouver des façons de vivre et de servir qui nous remettent "en ligne": en cohérence avec l'évangile et en continuité avec l'intuition des débuts.

Il y a loin de la métropole asphaltée et gaspilleuse d'aujourd'hui au gros village boueux des années 1840. Pour nous aider à retracer les événements et les mentalités qui animaient ce monde disparu d'où nous venons pourtant, nous avons fait appel à Huguette Lapointe-Roy. Ceux de nos lecteurs qui ont eu la chance de suivre la série d'entretiens que Madame Roy accordait au P. Émile Legault, dans le cadre de l'émission "Le matin de la fête", retrouveront ci-dessous les grandes lignes de la recherche qu'on y avait exposée. Après avoir présenté à l'Université McGill un mémoire de maîtrise intitulé *Paupérisme et assistance sociale à Montréal, 1832-1865,* elle termine présentement, sous la direction du professeur Jean Hamelin de l'Université Laval, une thèse de doctorat sur "l'histoire sociale de Montréal de 1831 à 1871".

R. *Vers 1850, Montréal doit faire face à de sérieux problèmes: chômage, épidémies, crise économique dans une ville dont la population augmente plus rapidement que les ressources. Comment fonctionnent alors les organismes d'assistance sociale?*

H. L.-R. Le système d'assistance sociale mis en place sous le Régime français existait encore. Comme en France, l'Hôpital général de Montréal abritait des personnes âgées abandonnées, des veuves désemparées, des orphelins, des enfants trouvés et aussi des "insensés". De plus, l'Hôtel-Dieu recevait des vieillards et des orphelins. Le Séminaire St-Sulpice, alors seigneur de la ville et responsable de l'unique paroisse, distribuait des fonds par l'entremise du curé de la paroisse. Il payait aussi pour l'entretien de quelques pauvres et orphelins internés à l'Hôpital général. Les Sulpiciens procédèrent de cette façon jusqu'à 1841, époque à laquelle on transféra l'assistance sociale dans un Bureau de charité organisé par M. Charbonnel. L'arrivée de Mgr Ignace Bourget à la tête du diocèse de Montréal survint à l'époque de la croissance démographique, aggravée par la présence d'une certaine proportion d'indigents et de misereux de toutes sortes.

L'évêque sentit le besoin de se tourner du côté de la France pour y chercher des communautés religieuses et des modèles d'institutions adaptées aux nouveaux besoins de son diocèse. Il aurait souhaité faire venir les Soeurs de Saint-Vincent de Paul, mais elles optèrent pour Alger. De cet échec est née, en 1843, la communauté des Soeurs de la Providence, fondée par une montréalaise, Mme Gamelin, à partir des règlements de cette communauté française implantée aux États-Unis.

Le réseau d'assistance sociale prit beaucoup d'expansion au cours des trente et une années qui ont suivi sa nomination. Il serait trop long d'en rapporter le menu détail. Cependant, je veux signaler que le gouvernement n'avait pas le leadership en matière d'assistance sociale. Il n'a pas ouvert d'établissements pour les pauvres, se contentant de donner des subventions aux établissements fondés par l'Église. Le rôle de la municipalité a été très restreint; elle n'est intervenue que dans des cas de désastres collectifs ou pour exempter les institutions de charité de taxes municipales.

R. *Vous avez parlé, tout à l'heure, d'un "Bureau de charité"; en quoi consistait cette institution?*

H. L.-R. Le Bureau de charité a été institué en 1841. C'est une forme de dépôt des pauvres, alimenté par le Séminaire St-Sulpice. Il a remplacé les distributions faites par la paroisse, ce procédé étant devenu trop onéreux pour le curé. Les personnes secourues en priorité étaient les infirmes, les pauvres honteux, les pauvres honnêtes et surtout ceux qui, parmi eux, étaient de bons parents. Sans trop entrer dans les détails, mentionnons que des billets de confession trimestriels et l'assistance hebdomadaire à une messe était exigés pour obtenir de l'assistance. Des sulpiciens visitaient d'abord les requérants avant d'autoriser les secours. Ce Bureau des pauvres disparut en novembre 1848; il fut remplacé par les Aumôniers des pauvres.

R. *N'est-ce pas à la même époque qu'apparaît la Société Saint-Vincent-de-Paul?*

H. L.-R. La Société SVP fut fondée en 1848, à la suite de démarches faites par Mgr Bourget lors d'un voyage à Paris. Cette Société, composée de bénévoles laïcs, poursuivait deux objectifs: la croissance spirituelle des membres et l'assistance aux indigents. En 1871, cet organisme était formé d'un Conseil particulier et de douze conférences. Il comptait 1 097 membres. Ces volontaires étaient pour la plupart des ouvriers, dont un certain nombre étaient illettrés. La plupart des conférences étaient administrées par des bourgeois charitables.

Les débuts de la Société ont été marqués par une épidémie et deux incendies majeurs qui ont mobilisé beaucoup de ressources humaines et financières. Il y eut d'autres initiatives, à caractère ponctuel, organisées par temps de pénurie; cependant, la Société avait des activités régulières, comme les dépôts des pauvres, localisés dans les différents quartiers de la ville et administrés par les connférences. La plupart des membres visitaient les pauvres à domicile, conformément aux règlements de la Société.

Au début de la fondation, on accordait une priorité aux pauvres membres d'une Société de tempérance, aux catholiques pratiquants et aux bons parents. Avec l'évolution de la Société, ces critères se sont quelque peu relâchés. Lorsque le nombre des pauvres devenait trop élevé et que les dépôts des pauvres ne suffisaient plus, on organisait l'Oeuvre de la soupe. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce service au XIXe siècle.

Le financement de la Société SVP était assuré par ses membres, sous forme de cotisations, de dons ou d'activités lucratives. Parmi ces dernières, signalons les bazars, les promenades-concerts, les râfles, etc.

R. *Quelle différence fondamentale voyez-vous entre le Bureau de charité et la Société SVP?*

H. L.-R. Le Bureau de charité se situe dans le prolongement du mode traditionnel d'assistance *administrée par la paroisse.* Le mode de distribution des charités du Séminaire St-Sulpice prit fin peu après le début de la fondation de la Société St-Vincent de Paul qui était une association de *laïcs bénévoles, finançant et administrant leurs initiatives.*

R. *Parlons un peu de Mgr Bourget. On est habitué à voir en lui le champion du conservatisme clérical, l'adversaire irréductible de l'Institut canadien. Au plan social, l'homme fait pourtant figure d'innovateur et de protecteur des couches les plus faibles de la société.*

H. L.-R. Il avait été à bonne école: comme secrétaire et collaborateur de l'évêque Lartigue, il avait acquis une expérience concrète des besoins de la population. Son prédécesseur lui a transmis ses préoccupations sociales.

Dans les faits, l'évêque Bourget était doté d'un pouvoir de persuasion très grand et il l'exerçait auprès de la bourgeoisie qu'il a su convaincre du bien fondé des oeuvres nouvelles qu'il voulait fonder ou encourager. La collaboration de la bourgeoisie charitable a été un facteur déterminant dans la réalisation des projets ambitieux de l'évêque. C'était un homme d'une grande ténacité, ayant une personnalité très attachante. On le présente souvent comme une personne intransigeante: c'est un fait en ce qui concerne la doctrine. Il était cependant beaucoup plus souple et chaleureux dans ses rapports interpersonnels.

R. *Quels ont été ses principaux projets?*

H. L.-R. L'évêque s'est montré sensible à la restauration sociale de la femme. Cette mesure a été rendue nécessaire par suite de la présence de nombreuses jeunes filles, issues des campagnes, venues chercher un supplément de revenu à la ville pour aider leurs familles. Elles travaillaient généralement dans le service domestique. Sachant la vulnérabilité de leurs employées, certains patrons peu scrupuleux abusaient de leur innocence. C'est ainsi que certaines jeunes filles furent entraînées vers la prostitution. Devant cette situation, l'évêque fit la promotion de mesures préventives telles que les services d'accueil pour les "servantes sans place". Il a encouragé la fondation de la communauté des Soeurs de la Miséricorde, spécialisées dans l'accueil des filles-mères.

Une campagne en faveur de la tempérance fut organisée dans le diocèse au cours des années 1840. On croyait que la pratique religieuse, la sobriété et le goût du travail conduiraient non seulement à une plus grande respectabilité mais permettraient aussi d'échapper à l'engrenage de la pauvreté.

Dans les années 1850, tous les prisonniers étaient ensemble, quelque soit leur âge et la gravité de l'offense commise. L'incarcération allait à l'encontre de la réhabilitation. Par suite de pressions exercées sur le gouvernement, on est arrivé à assainir considérablement l'état des prisons. Pendant cette décennie, l'évêque a persuadé Olivier Berthelet de fonder l'Hospice St-Antoine, maison d'accueil pour les délinquants et les personnes sorties de prison. De leur côté, l'Asile Ste-Thaïs et la communauté des Soeurs du Bon-Pasteur (d'Angers) ont orienté leur action vers la réhabilitation des femmes sorties de prison.

En 1846, l'évêque, secondé par des bourgeois montréalais, fonda la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal. Parmi les objectifs qu'il s'était fixé, il voulait faire l'éducation de la population à faible revenu. L'économie et la prévoyance étaient des moyens d'échapper à l'indigence. Les profits de la Banque devaient servir à financer les institutions de charité. Parmi les actionnaires, on retrouvait: Olivier Berthelet, Alfred Larocque, Alexis Laframboise, etc.

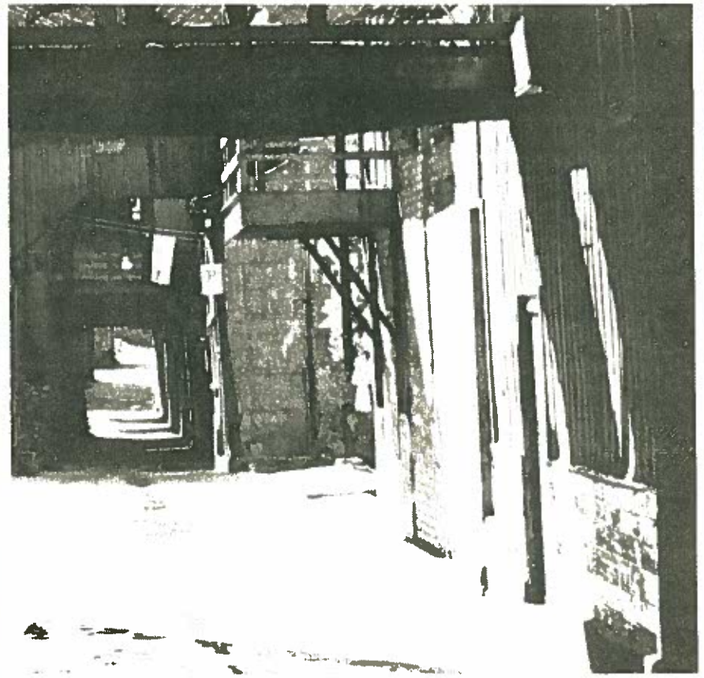

R. *On comprend qu'un homme aussi convaincu et aussi tenace que Mgr Bourget n'arrive pas à ses fins sans susciter des conflits, tout au moins des tensions. Mais, même au plan strictement social, les fondations ne se font pas sans heurts...*

H. L.-R. L'évêque fonda la communauté des Soeurs de la Providence pour assurer la visite des pauvres à domicile. La constitution des Soeurs Grises ne permettait pas ce genre d'activités. À la suite de pressions de l'évêque, les règlements de la communauté furent modifiés par M. Musart, p.s.s., en 1846. Mère Mc Mullen, supérieure générale de la communauté à cette époque, était favorable à cette forme de services aux pauvres. Même après avoir quitté sa fonction, elle la soutiendra, à titre de conseillère.

R. *La visite à domicile a révolutionné la façon de venir en aide aux gens. Comment les religieuses qu'on invitait à quitter l'Hôpital réagissaient-elles à ces projets?*

H. L.-R. La visite des pauvres à domicile ne se limitait pas au service de jour. Les Soeurs Grises et les Soeurs de la Providence assuraient un service de veille des malades à domicile. Elles allaient aussi ensevelir les morts. L'absence d'une partie des effectifs dérangeait la vie de la commu-

HISTOIRE SOCIALE DE MONTRÉAL 1831-1871

A. Cette tranche de notre histoire correspond à **de grands changements politiques** qui expliquent peut-être le manque d'intérêt pour les questions sociales.

1) Le Québec vit sous le régime de l'Acte Constitutionnel depuis 1791. Il y avait, à l'époque, deux provinces distinctes: le Haut-Canada (l'Ontario actuel) et le Bas-Canada (le Québec actuel).
2) Les réformes demandées par l'Assemblée dans,les "92 résolutions" n'ayant pas reçu de réponse favorable, la situation dégénera en crise qui trouva son aboutissement dans la Rébellion de 1837-1838.
3) À la suite de cette crise, Lord Durham fut chargé de rédiger un rapport sur l'attitude à prendre à l'endroit des Canadiens-Français. Parmi les moyens préconisés pour surmonter la situation, il suggéra l'Union des deux Canada, votée par le Parlement britannique en 1840.
4) Diverses circonstances se sont conjuguées pour favoriser le vote de la Confédération en 1867, notamment l'instabilité ministérielle, la nécessité de créer un marché intérieur et la crainte de l'annexion par les États-Unis.

B. Quelques événements

- 1840-1850: fin du commerce des fourrures et *début du commerce du blé et du bois.* La révocation de la loi sur le blé *(Corn Laws)* en 1846 et l'adoption en 1849 du *Navigation Act* eurent des conséquences désastreuses sur le commerce canadien du blé et du bois.
- 1849: *crise économique* importante; banqueroute chez les commerçants; recrudescence des demandes d'assistance.
- Cinq *épidémies* sèment le deuil parmi la population (1832, 1834, 1847, 1849).
- Deux *incendies* majeurs délogent des milliers de familles (1850 et 1852).
- Survie du *régime seigneurial* jusqu'en 1854. Ce retard du démarrage industriel eut des retombées néfastes sur le marché du travail; le manque de débouchés engendra le chômage et la pauvreté.
- La *guerre de Sécession américaine* eut des retombées économiques avantageuses pour le Québec et pour Montréal en particulier.

C. La population de Montréal

1831	**27 293**	**habitants**
1841	**40 000**	"
1852	**57 000**	"
1861	**91 160**	"(1)
1871	**144 044**	"(2)

Notons l'arrivée d'immigrants, en provenance des Iles Britanniques surtout, et l'exode rural, deux mouvements commandés par des impératifs économiques. Suite au surpeuplement des seigneuries la population devait choisir entre émigrer à la ville ou s'établir sur un lot de colonisation. Plusieurs nouveaux citadins ne parvenaient pas à trouver du travail. Des milliers de chômeurs émigrèrent aux États-Unis, où ils trouvaient facilement de l'emploi dans les industries de la Nouvelle-Angleterre.

1. Leblond De Brumath, A., *Histoire populaire de Montréal,* depuis son origine jusqu'à nos jours, Librairie Beauchemin Ltée, Montréal, 1913, p. 282, 284, 314.
2. Lacoste, Abbé Norbert, *Les Caractéristiques Sociales de la Population du Grand Montréal,* Montréal, Faculté des Sciences sociales, économique et politique de l'Université de Montréal 1958 p 77.

nauté: où placer les exercices spirituels? Ces activités externes perturbaient quelquefois les fonctions de production auxquelles les soeurs devaient contribuer, pour permettre à l'établissement de subvenir à ses besoins. La visite des pauvres et des malades comportait un danger au plan de l'hygiène, principalement par temps d'épidémie. Peu de laïcs se portaient volontaires pour soigner les victimes du choléra ou du typhus. Les religieuses plus anciennes se montraient souvent réticentes au va-et-vient de celles qui soignaient les malades aux "sheds". Le service fut remis en question chez les Soeurs Grises, mais Mère McMullen a toujours soutenu ce service avec acharnement. Elle le considérait comme faisant partie intégrante du rôle de la communauté.

La visite des pauvres et des malades a toujours posé moins de problèmes chez les Soeurs de la Providence. La fondatrice, Mère Gamelin, avait commencé cette activité dès 1827, comme laïque bénévole à l'intérieur de l'Association des dames de charité. Il lui semblait normal de poursuivre cette oeuvre. La communauté des Soeurs de la Providence, fondée en 1843, vivait de l'impulsion du départ. Les Soeurs visitaient autant les pauvres que les riches, auxquels elles demandaient l'aumône pour les premiers.

R. *Quel type de femme trouve-t-on dans ces communautés? Qui avez-vous rencontré à travers votre recherche?*

H. L.-R. Au point de départ, la motivation des religieuses était très grande. Ces personnes étaient animées d'une force morale et spirituelle peu communes. Elles étaient prêtes à de grands renoncements pour servir la cause qu'elles avaient choisie.

La plupart des soeurs étaient dotées d'esprit d'initiative, qualité précieuse à une époque où la vie matérielle était rudimentaire. Les soeurs devaient inventer des moyens de combler le manque de ressources. L'ampleur du travail à accomplir obligea les soeurs à développer des méthodes de travail efficaces. On consignait le fruit de l'expérience à différents postes dans des "coutumiers". Cet instrument de travail facilitait l'initiation des personnes désignées à de nouvelles fonctions. On prenait soin d'assurer une relève dans tous les offices. Les communautés accordaient une grande importance à la formation polyvalente du personnel religieux.

Il n'était pas question de se cantonner uniquement dans des occupations dites féminines. On trouvait des soeurs cordonnier, apothicaire, fermière, boulangère et même architecte. Étant donnée la situation économique souvent précaire, on appliquait la règle de l'auto-suffisance.

Les conditions de vie imposées aux communautés religieuses féminines étaient telles que les sujets devaient être doués d'un bon équilibre psychologique. Il n'est pas rare que les institutions se soient trouvées dans une situation de détresse matérielle. Il fallait une bonne dose d'optimisme et une confiance inébranlable dans la Providence.

C'est principalement sur les communautés religieuses féminines que reposait l'administration de l'assistance sociale à Montréal. La période étudiée correspond à une augmentation de la demande de services. Malgré un recrutement satisfaisant, les soeurs vivaient une situation presque constante de surmenage. L'état de santé des sujets était souvent médiocre, la mortalité précoce était hélas trop fréquente.

*
* *

R. *On a souvent, encore aujourd'hui, une conception abrutissante de l'obéissance qui l'assimile à la soumission passive et résignée.*

H.L.-R. Les documents anciens n'illustrent pas ce genre de soumission. Même dans la correspondance de l'évêque, les soeurs ne sont pas complètement dociles. Le climat général des écrits témoigne de l'affection et de la confiance qui régnaient entre les religieuses et leur évêque. Cependant, un nombre important de lettres sont des exposés de cas où les soeurs expriment leurs réticences et même leur opposition à des situations ou à des personnes, demandant une intervention de l'autorité pour améliorer ce qui leur semble déficient. La régularité de certaines correspondances indique que l'évêque était sensible aux remarques apportées. Les soeurs novices et les jeunes professes ne craignaient pas de s'exprimer et il semble que l'évêque tenait compte de leur point de vue. Par ailleurs, nous n'avons pas trouvé de documentation concernant les relations des soeurs avec leurs supérieures; en conséquence nous devons nous abstenir de faire des remarques sur ce sujet.

R. *Mais pourquoi a-t-on décidé de se regrouper en communautés religieuses?*

H.L.-R. Le service des pauvres requérait un personnel stable, formé et motivé. Le fait de se grouper donnait sans doute aux individus un supplément de motivation et de force pour accomplir ce service. L'encadrement de la communauté empêchait probablement de perdre de vue l'essentiel. Le contexte communautaire permettait d'assurer la rotation dans les tâches et la formation de la relève. Enfin, les soeurs avaient une disponibilité que n'auraient peut-être pas pu assurer des laïcs à cette époque.

*
* *

R. *Étaient-elles exploitées?*

H. L.-R. Tout dépend de ce que l'on entend par le terme. Si l'on entend "tirer parti des ressources personnelles des religieuses", il semble que le travail à accomplir était immense et qu'on ait répondu le plus possible aux besoins exprimés. Si l'on entend "abuser du travail des personnes", il semble que si c'était le cas, les soeurs étaient volontaires pour donner le maximum de rendement pour soulager les pauvres. Parmi les religieuses qui ont écrit à l'évêque pour demander de quitter les communautés, je n'ai pas vu de cas où il y ait eu de la révolte pour une telle raison.

Malgré de lourdes responsabilités, le climat général des institutions ne semble pas avoir été triste. Les cérémonies religieuses à grand déploiement, les anniversaires des bienfaiteurs, les séances publiques des enfants venaient ponctuer le travail. La possibilité de prendre des initiatives à l'intérieur des différentes fonctions empêchait les soeurs de se sentir écrasées par le quotidien.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

Cours collégial et cours secondaire

- Collège dirigé par les Pères Jésuites et reconnu d'intérêt public
- Collège — pour filles et garçons au niveau de Secondaire V, Collège I et II
  — pour garçons au niveau de secondaire I à IV inclusivement
- Internat et résidence pour garçons seulement
- Bourses d'études possibles

Renseignements

Bureau des admissions
cours collégial (ou cours secondaire)
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1
tél.: (514) 342-1320

L'ASSISTANCE SOCIALE À MONTRÉAL AU XIXe SIÈCLE

Le système d'assistance sociale qui existait à Montréal au XIX siècle était surtout empreint de l'influence française, qu'il s'agisse des institutions transmises par le Régime français ou de celles qui ont été implantées à la suite des voyages de Mgr Bourget, alors évêque de Montréal, en France. Les francophones n'ont emprunté aux britanniques que le modèle de la Maison d'Industrie et de Refuge. Cette institution offrait le gîte et la nourriture aux indigents en état de travailler, moyennant l'accomplissement d'un certain travail. On n'a pas réussi à en faire une institution stable: elle apparaissait à l'hiver et disparaissait au printemps. Seuls les anglophones protestants en ont fait une institution permanente.

La recherche nous a permis de mettre en lumière le rôle social de l'Église à Montréal. L'engagement spécifique du Séminaire St-Sulpice apparaît comme étant l'institution de base responsable du maintien des services aux indigents jusqu'à 1840. Son rôle a été modifié par l'arrivée de Mgr Bourget, qui donna une impulsion aux services externes aux pauvres.

Les laïcs s'engageaient sous deux formes principales, soit par le biais du financement des oeuvres de charité patronnées par l'évêque, soit par le volontariat à l'intérieur d'associations à caractère charitable. La Société St-Vincent de Paul est un exemple-type de cette forme d'engagement; ses membres étaient composés de bourgeois et d'ouvriers qui ont offert leur temps et leurs ressources financières pour accroître les services aux indigents vivant à l'extérieur des institutions.

Nous avons été amenés également, à prendre conscience du rôle important joué par les femmes à Montréal, et notamment, connaître leur contribution à travers les communautés religieuses. Cette facette de l'histoire sociale de Montréal est méconnue. De cette recherche émergent des femmes peu connues, qui ont joué un rôle de premier plan dans le développement des services à la communauté. Notons celui de Mère Gamelin, fondatrice des Soeurs de la Providence, et de Mère McMullen, supérieure générale des Soeurs Grises au moment de l'épidémie de typhus de 1847.

Parmi les sulpiciens qui ont laissé leur marque comme aumôniers des pauvres pendant plusieurs années, signalons M. Dowd, M. Villeneuve et aussi M. Rousselot, qui a tant fait pour l'education des enfants pauvres et infirmes. Des laïcs engagés mériteraient d'être mieux connus tels les deux premiers présidents de la Société St-Vincent de Paul, Ovide Leblanc et Raphaël Bellemare. Rappelons le nom du philantrope Olivier Berthelet, dont la liste des contributions aux institutions nouvelles est impressionnante.

En dernier lieu, signalons une conséquence indirecte de toutes ces initiatives pour venir en aide aux indigents. Il s'agit du rôle préventif joué par l'Église en matière d'émigration de la population à l'étranger. Si tous les services recensés dans cette recherche n'avaient pas été offerts aux montréalais, un nombre beaucoup plus considérable de personnes seraient parties pour les États-Unis à cette époque.